



# LE CONTACT



Volume 36 - Numéro 9

Site internet : [www.spsern.csq.qc.net](http://www.spsern.csq.qc.net)

Juin 2015

## Dans ce numéro :

Formation obligatoire TEACCH	1
Avis important	1
CSST	1
Coin des membres	1
L'informateur de juin	1
La Grève	2
Formation complémentaire AEP en SDG	2



## L'exécutif du SPSERN :

Brigitte Beaudry  
Présidente

Josée Bélanger  
1<sup>re</sup> vice-présidente

Louise Giroux  
Vice-présidente à la trésorerie  
et au secrétariat

Louise Dampousse  
Vice-présidente aux relations  
du travail

Stéphanie Tremblay,  
Vice-présidente aux  
communications



## Formation obligatoire : TEACCH

Si vous êtes technicien en éducation spécialisée ou préposé aux élèves handicapés et que vous souhaitez travailler dans une classe TSA l'an prochain, la commission scolaire organisera une formation **le jeudi 25 juin de 9 h à 15 h 30 au 795, rue Melançon à Saint-Jérôme, local 115B**. Vous devez vous inscrire via Fortic avant le 19 juin 2015.

Cette formation sera indiquée comme étant une exigence particulière pour occuper ces postes.

Présentement nous retrouvons à la commission scolaire des classes TSA dans les écoles suivantes : Notre-Dame, Ste-Paule, du Joli-Bois, l'Oasis et Cap-Jeunesse.

Pour ceux et celles qui occupent déjà un poste dans une classe TSA, vous êtes réputés qualifiés donc cette journée de formation ne s'adresse pas à vous.

## AVIS IMPORTANT

Dernièrement, vous avez reçu ou recevrez au courant de l'été, l'invitation de la commission scolaire pour les séances d'affection. Prenez note que vous avez la **responsabilité** de vérifier vos données concernant votre statut d'emploi ainsi que votre ancienneté et/ou durée d'emploi, etc.

Advenant, le cas où il y aurait des erreurs, vous devez communiquer avec eux au : 450-438-3131 poste 2243 et les aviser des erreurs qui sont à votre dossier et ce, avant **le 7 août 2015**.

N'oubliez pas que la liste d'ancienneté 2015-2016 sera disponible sur le site de la commission scolaire au début du mois de juillet.

## CSST

Nous vous rappelons que, lorsque vous avez un accident au travail, il est important de communiquer avec nous au : 450-432-3883 avant d'entreprendre les démarches. Vous avez des droits et il est important de les faire respecter.

## Coin des membres

Lors de la dernière assemblée des délégués, plusieurs d'entre vous, nous ont mentionnés avoir aimé le buffet. Voici donc les coordonnées du traiteur : Jean-Pierre Boucher au 450-602-6559. Qualité garantie !!!!!

## L'Informateur de juin

L'Informateur du mois de juin 2015 est présentement en circulation. Veuillez en prendre connaissance puisqu'il contient beaucoup d'informations pertinentes concernant : demande d'assurance emploi, les séances d'affectation, l'horaire d'été, les versements des salaires d'été, etc.

## La Grève

Lors de l'assemblée générale du 20 mai dernier, nous avons eu la visite de deux conférenciers : Monsieur Jean-Noël Grenier, professeur à l'Université Laval ainsi que Monsieur Jean-François Piché, conseiller à la CSQ. Les présentations étaient sur la grève et sur l'historique de la grève au Québec. Voici donc quelques points apportés lors de leurs allocutions.

Monsieur Grenier nous a expliqué le fonctionnement de notre gouvernement actuel. Il a aussi mentionné que la santé de notre économie est excellente. Par contre, ce n'est pas le discours du Ministre des Finances actuel. Il a fait mention que les Québécois devraient s'unir pour montrer au Gouvernement que nous en avons assez des coupures et de l'austérité. Il a expliqué que dans tous les pays où les gouvernements prônent l'austérité, il n'y a rien eu d'avantageux pour la classe ouvrière. Au contraire, les gens se sont appauvris et le secteur privé a pris de l'ampleur.

### Contexte de l'austérité :

**Financière :** les compressions.

**Économie :** la précarité.

**Politique :** la peur, la légitimation et la division.

**L'avenir :** la faillite ou la prospérité.

### Le pouvoir de négociation dans le secteur publics:

- ⇒ Repose en grande partie sur la mobilisation des membres.
- ⇒ S'appuie sur un engagement envers les demandes.
- ⇒ Est très politique : usagers et population sont des acteurs clés.



Monsieur Grenier nous a mentionné que nos demandes sont légitimes ! Autant au niveau du salaire que pour nos conditions de travail.

Notre combat est celui de la qualité de l'éducation au secteur publique!

Le vent tourne au Québec et le Gouvernement le voit ! Les compressions commencent à se faire sentir dans la population. C'est pourquoi on ne doit pas lâcher et croire en notre pouvoir de mobilisation !

## Formation complémentaire AEP en SDG

La commission scolaire vous propose pour une 2<sup>e</sup> année une formation complémentaire afin d'avoir la possibilité d'obtenir une affectation comme éducatrice en service de garde.

**Pour qui** : Cette offre s'adresse aux candidats possédant un DEC professionnel, par exemple : techniques d'éducation spécialisée, techniques de travail social, etc., un certificat universitaire : intervention psychosociale, intervention auprès des jeunes, éducation à la petite enfance, milieu de garde, garde scolaire ou un baccalauréat : psychologie, psychoéducation, criminologie, travail social, récréologie ou un baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire.

Veillez prendre note que les salariés réputés qualifiés à l'année scolaire 2011-2012, mais qui souhaitent bonifier leurs connaissances peuvent également s'inscrire.

**Quand** : La formation aura lieu à Saint-Jérôme : 6 et 7 juillet prochain, de 8 h à 14 h au Centre d'études professionnelles de Saint-Jérôme, au local 220.

**Coût** : 100\$

**La date limite pour vous inscrire est le 1<sup>er</sup> juillet 2015.**

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le document intitulé : « Formation complémentaire A.E.P service de garde » sur le site intranet de la commission scolaire dans la section « Informations générales ».

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Madame Annick Plouffe de Performance Plus au 450-566-7587 poste 7650.



**Toute l'équipe vous souhaite**

**Un bel été plein de chaleur, de soleil et de repos.**

*Brigitte*

*Josée*

*Louise D.*

*Stéphanie*

*Louise G.*